

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Numerique-on-a-besoin-de-cadre-et-de-serenite>



École & société

# Numérique : on a besoin de cadre et de sérénité !

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 9 juin 2017

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Il y a quelques jours, une lettre du directeur de la DNE(1) aux DAN(2) concernant l'élaboration d'une charte destinée à encadrer la non utilisation des données scolaires à des fins commerciales par les GAFAM(3), a fuité dans la presse. Cela a déclenché des réactions en chaîne mélangeant de nombreuses problématiques liées au numérique allant du LSUN, à APB, en passant par le droit à l'oubli !

Le SE-Unsa refuse de participer à ce buzz, de crier au scandale et au complot à propos d'un travail en cours, non encore validé, dont on ne connaît pas les détails. Ces questions sont beaucoup trop sérieuses pour être amalgamées et traitées à la légère !

Nous ne pouvons être opposés par principe à la démarche consistant à fixer une charte EN / GAFAM dans la mesure où, de fait, les GAFAM sont actuellement incontournables concernant par exemple l'utilisation de tablettes numériques. Il ne serait en effet pas raisonnable de rester dans le flou actuel qui met bien plus en danger l'utilisation des données issues du travail scolaire des élèves.

Les collègues utilisant le numérique en classe, conformément à ce que l'institution demande, ignorent bien souvent comment gérer au mieux cet aspect essentiel de la protection des données personnelles des élèves. Beaucoup par exemple pensent qu'anonymiser les élèves suffit à cette protection, ce qui n'est pourtant vraiment pas suffisant.

C'est bien le rôle du ministère de fixer des règles claires et de les imposer aux fournisseurs de service, fussent-ils les puissants GAFAM ! Le SE-Unsa fait confiance à la DNE pour élaborer une charte permettant des usages pédagogiques sereins sans préjudice pour les élèves et nous savons que la DAJ(4) et la CNIL(5) ne valideront pas un projet inabouti mettant en jeu la sécurité des données personnelles de nos élèves. Il faut laisser à la DNE le temps de travailler et mettre enfin à plat cette problématique est assurément une bonne chose.

Au SE-Unsa, nous suivons ce dossier, comme d'autres, avec une grande attention mais sans dogmatisme. Cela ne nous empêche pas d'être fortement attachés à l'utilisation privilégiée de solutions libres et non commerciales que les élèves doivent connaître et savoir utiliser.

*(1) DNE : Direction du numérique pour l'éducation*

*(2) DAN : Directeurs académiques au numérique*

*(3) GAFAM : Google Amazon Facebook Microsoft acronyme désignant les géants US du Web*

*(4) DAJ : Direction des affaires juridiques*

*(5) CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés*